

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
5'	Accueil, dépôt des sacs et passage aux toilettes. Présentation du programme des activités.	Médiateur - Intervenant - Enseignant	Locaux EDAP
10'	Objectif : découvrir la géographie du territoire littoral situé autour du Port du Bec et définir l'estran. Observation sur cartes de la Baie de Bourgneuf et des caractéristiques du territoire. Identification de la zone de balancement des marées : l'estran.	Intervenant - Enseignant - Accompagnateurs	Extérieur ou Salle pédagogique
50'	Objectif : approcher le milieu de l'estran depuis un site naturel unique : le passage du Gois. Déplacement en car vers le passage du Gois. Approche sensorielle du lieu. Lecture de paysage et description des composantes du milieu de l'estran. Étude de la laisse de mer de façon ludique. Échange et sensibilisation sur le rôle des êtres humains sur les écosystèmes marins.	Intervenant - Enseignant - Accompagnateurs	Passage du Gois
35'	Objectif : étudier la biodiversité de l'estran. Observation et identification des principaux êtres vivants de l'estran en groupes autour de bacs d'eau de mer. Étude des attributs et du mode de vie de quelques espèces caractéristiques. Approche de la notion d'écosystème.	Intervenant - Enseignant	Salle pédagogique
15'	Objectif : classer les espèces pour synthétiser les découvertes. Bilan collectif : classification des espèces étudiées par groupes emboîtés sur un support XXL coloré.	Intervenant	Salle pédagogique
5'	Passage aux toilettes, départ.	- Enseignant - Accompagnateurs	Salle pédagogique

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 3 € par élève (du 01/11 au 31/03)
3,5 € par élève (du 01/04 au 31/10)
Intervenant : Béatrice Karpoff, biologiste marin

Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables dans la rubrique **Organiser votre activité** de la page web de l'activité.

- Activité conseillée de mars à octobre.
- Prévoir de garder le car à disposition pour le déplacement au passage du Gois.
- Diviser la classe en 4 groupes.
- Prévoir une tenue adaptée à la météo (casquette ou imperméable).

RENDEZ-VOUS

Le Port du Bec
85230 BOUIN



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques. S'approprier des outils et des méthodes. Le vivant, sa diversité et les fonctions qui la caractérisent.

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves.
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves.
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

Respecter le travail des professionnels de la mer.

PENSEZ-Y

Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à la météo et à l'activité choisie (cf programme).

Pour certaines activités, **prévoir de garder le car à disposition** pour les déplacements autour du port prévus dans le programme.